

Chargé.e de la mission vie associative et citoyenne



Offre n° 0054231001215776

Publiée le 10/10/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : MALZEVILLE

HOTEL DE VILLE - 11 RUE DU GENERAL DE GAULLE
54220 MALZEVILLE

Lieu de travail : MALZEVILLE

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 08/11/2023

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)

Durée de la mission : 6 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative > Affaires administratives

Grade(s) recherché(s) : Adjoint adm. principal de 2ème classe

Adjoint administratif

Adjoint adm. principal de 1ère classe

Métier(s) : [Assistant ou assistante de gestion administrative](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Oui

Management : Non

Rémunération indicative : Grille indiciaire correspondant au grade de recrutement

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre des orientations politiques du pôle vie locale, associative, citoyenne et culturelle, la ou le chargé.e de la mission vie associative et citoyenne met en œuvre la politique de la commune en faveur du développement et du soutien à la vie associative et de la citoyenneté.

Missions / conditions d'exercice :

En matière d'accompagnement des projets des associations et du conseil dans leurs démarches, la ou le chargé-e de la mission vie associative et citoyenne :

- facilite le partage de compétences, les relations inter associatives, la formation des bénévoles, le développement des partenariats, ...
- contribue à rendre les coopérations plus fluides entre la commune et les associations, notamment en encourageant leur participation au projet de développement de la commune
- apporte un conseil aux structures sur la réglementation, la recherche de financements, la gestion administrative et comptable, ...

Responsable des demandes de subventions financières et en nature des associations, elle ou il :

- pilote les campagnes de subventions aux associations (mise à disposition des dossiers, instruction : vérification et analyse, préparation des arbitrages des élu-es ; suivi de l'enveloppe annuelle allouée, préparation des commissions et délibérations, rédaction des conventions, ...)
- assure, en lien avec le pôle financier, le suivi budgétaire et financier des subventions attribuées (notifications, liquidation, etc.)
- évalue les subventions indirectes accordées aux associations (valorisation des mises à disposition de matériels, salles, etc.) et contrôle la bonne utilisation des subventions allouées

Elle ou il participe à la valorisation des activités associatives auprès des habitants de la commune, notamment en :

- tenant à jour le livret des associations et le site internet de la commune
- contribuant à la diffusion des informations relatives à la vie associative via les différents supports de communication de la ville en lien avec la ou le chargé-e de la mission communication

Coordinateur-trice des manifestations organisées en partenariat entre la commune et les associations et particulièrement de la fête de la vie associative, la ou le chargé-e de la mission :

- est force de proposition sur leur contenu et leur organisation
- organise et suit leur mise en œuvre en travaillant en transversalité notamment avec les services équipements et espaces publics, vie locale et avec la police municipale
- veille à leur bon équilibre financier et assure le suivi de leur comptabilité
- intègre les objectifs de développement durable et d'écoresponsabilité de la collectivité dans ces manifestations
- s'attache à y associer activement les acteurs partenaires

Sur le volet citoyeneté, la ou le chargé-e de la mission vie associative et citoyenne assure la gestion administrative, sous la responsabilité de la ou du responsable du pôle vie locale, citoyenne et culturelle, des instances et démarches participatives initiées par la commune en partenariat avec les associations et notamment :

- le conseil local de la vie associative et citoyenne
- le conseil des sages

Elle ou il est chargé-e de piloter les démarches de participation et de consultation citoyennes. A ce titre, elle ou il :

- impulse des actions et des événements avec, par et pour les habitants autour de la citoyeneté
- met en œuvre les démarches de participation citoyenne à travers l'animation des instances de démocratie participative et contribue à la mise en place des règles de fonctionnement

- veille au lien et à la cohérence des démarches de participation citoyenne avec les actions, dispositifs et projets portés par la commune
- pilote la démarche du budget participatif : élaboration du dispositif, accompagnement des élus/services dans l'appropriation du dispositif, organisation des différentes étapes avant le choix des lauréats, suivi de la bonne réalisation de la mise en œuvre des projets, évaluation du dispositif
- anime et/ou participe aux consultations publiques portées par la collectivité, en lien avec les services concernés : consultation sur la dénomination d'espaces publics, enquêtes usagers, diagnostics partagés, etc.
- participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions participatives, en lien avec les animateurs/trices sociaux/ciales et les acteurs du territoire, en particulier le CCAS

Référent-e du marché hebdomadaire, la ou le chargé-e de la vie associative et citoyenne :

- assure le lien entre les commerçants et la commune : contractualisation, facturation...
- gère le planning de présence des commerçants au marché dans le cadre du règlement du marché municipal
- intègre la planification des différents temps d'animation prévus au marché mis en œuvre par le service vie locale

Elle ou il est également en charge de l'occupation des salles communales à destination des associations, habitants et partenaires. C'est pourquoi, en lien étroit avec le service vie locale, elle ou il :

- assure la mise à disposition des associations et des habitants (ponctuelles ou annuelles) des salles et équipements communaux
- gère le planning de réservation des salles municipales
- effectue le suivi administratif et comptable des locations de salles

Elle ou il participe aussi à la sécurité juridique de l'action de la ville en réalisant une veille juridique et prospective adaptée aux besoins de la ville et assure ainsi une assistance et un conseil juridique auprès des élu-e-s et des services.

Elle ou il collecte des données nécessaires à son activité par le biais de tableaux de bords, de suivi et de base de données. Elle ou il réalise également un bilan annuel de son activité.

Dans le cadre de ses missions, elle ou il accompagne les services (élaboration et communication des procédures, animation de stages de formation, ...) et assure un accueil et conseil adapté, fiable et précis.

Profils recherchés :

Connaissances :

- Règles et particularités de la vie associative (contexte réglementaire, régime des subventions, comptabilité, formations, ...)
- Cadre réglementaire et législatif des collectivités territoriales
- Techniques et outils de gestion et d'organisation de l'activité

Compétences :

- Pilotage de dispositifs participatifs et d'appui aux projets associatifs
- Maîtrise des techniques d'animation et de compte-rendu de réunions.
- Analyse des besoins et des caractéristiques des usagers
- Gestion budgétaire et comptable publique
- Maîtriser la méthodologie de projet

- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques

Profil :

- Sens du service public
- Esprit d'équipe
- Capacités organisationnelles
- Autonomie et rigueur
- Adaptation et réactivité
- Force de proposition et d'initiative, créativité
- Respect des capacités, l'expression et la créativité des partenaires
- Sens de l'écoute et du dialogue avec les publics
- Savoir impulser et travailler des projets en transversalité

Contact

Contact : 0383294378

Informations complémentaires :

- 13ème mois mensualisé
- Régime indemnitaire selon les modalités définies par la collectivité

CV + lettre de motivation

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o054231001215776-charge-e-mission-vie-associative-citoyenne>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.